

Les îles du Nord-Ouest d'Hawaï érigées en Monument National

Publié le jeudi 22 juin 2006

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Les-iles-du-Nord-Ouest-d-Hawai.html>

Le Président Bush a salué à sa manière le 100ème anniversaire de l'Antiquities Act (8 juin 1906), une loi destinée à protéger des sites à forte valeur culturelle, historique ou naturelle, en déclarant les îles du Nord-Ouest d'Hawaï Monument National. Depuis plusieurs années, le processus de classement de cette zone en sanctuaire maritime national était engagé, mais la protection offerte comme monument national est nettement supérieure. La présente désignation est saluée comme une heureuse surprise par la communauté environnementale et par nombre d'adversaires politiques de M. Bush.

D'une superficie de plus de 350.000 km², ce nouveau monument national qui s'étire sur près de 2300 km et comprend une dizaine d'îles inhabitées et une centaine d'atolls, devient la plus grande zone marine protégée du monde. Le domaine maritime sera placé sous la supervision de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), le domaine terrestre étant confié aux soins du Fish and Wildlife Service (FWS). Les îles abritent de nombreuses espèces en danger, notamment le phoque-moine (*Monachus monachus*), dont la population est estimée à 1400 individus. Les écosystèmes marins et les coraux y ont fortement souffert de la pêche, enfin des courants convergents y drainent quantité de déchets solides déversés dans l'océan.

La conséquence la plus spectaculaire du nouveau statut est la disparition de la pêche commerciale à l'horizon de 5 ans dans la zone. Cette mesure est d'ores et déjà controversée. Les activités touristiques seront restreintes au secteur de Midway, à l'extrémité nord ouest de l'archipel. Toute extraction de matière première et tout déversement de déchets seront interdits. L'accès à la réserve ne sera autorisé que pour des motifs scientifiques et éducatifs, mais les hawaïens pourront continuer de s'y rendre pour des motifs culturels ou spirituels.

Dans son discours, le président a insisté sur l'impact du film récemment réalisé par Jean-Michel Cousteau (*Voyage to Kure*) dans sa prise de décision. Il a également enjoint le Congrès à passer des lois sur le contrôle des pêcheries et le développement de l'aquaculture et qualifié la surpêche de "nuisible à notre pays et nuisible au monde".

Il existe 97 monuments nationaux aux Etats-Unis, la plupart gérés par le National Park Service (76 sites) et le Bureau of Land Management (14 sites). 45 monuments ont été instaurés par des présidents républicains (52 années de mandats cumulés) et 52 par des démocrates (48 années). C'est le président Clinton qui a été le plus prolifique (22 sites déclarés, dont 7 dans les trois derniers jours de son second mandat). George Bush ne comptait jusqu'à présent qu'un seul site à son actif (déclaré en février 2006).

Le premier site à avoir été déclaré au titre de l'Antiquities Act fut la Devil's Tower, dans le Wyoming (24/9/1906). Ce site est immortalisé par le film de Steven Spielberg "Close encounters of the third kind" (1977).

Source :

- <http://www.ens-newswire.com/ens/jun2006/2006-06-15-03.asp>

- Discours du Président Bush (15/6/2006) :
<http://www.whitehouse.gov/news/releases/2006/06/20060615-6.html>

- Controverse sur l'interdiction de la pêche :

<http://www.cnn.com/2006/TECH/science/06/16/hawaii.monument/>

- Voyage to Kure, de Jean-Michel Cousteau (2003) :

<http://www.pbs.org/kqed/oceanadventures/episodes/kure/> (une carte interactive des îles sur cette page)

Rédacteur :

Philippe Jamet, AST, Philippe.Jamet@diplomatie.gouv.fr